



Le 30 janvier 2026

Point de départ des colonies de 18 jours été 2026 : le parisianisme façon ASF Vacances

Monsieur le Président,

Depuis mardi 27 janvier, la liste des colonies proposées par ASF Vacances pour juillet et août 2026 est en ligne.

Les réservations ne seront ouvertes qu'à partir du mardi 3 février, mais déjà les familles manifestent leur mécontentement en découvrant les points de départ proposés pour les séjours de 18 jours, désormais réservés aux seuls enfants de 14 à 17 ans, SANS PRÉACHEMINEMENT

Le constat est déconcertant : la moitié de la France, c'est Paris !

En juillet, 50 % des places proposées pour les colonies de 18 jours le sont au départ de Paris, tandis que seulement 14 % le sont au départ de Bordeaux et 12 % au départ de Lyon, Nantes et Montpellier.

Idem en août : 50 % des places proposées pour les colonies de 18 jours le sont au départ de Paris, tandis que seulement 14 % le sont au départ de Nantes et 12 % au départ de Lyon, Bordeaux et Montpellier.

Que ce soit en juillet ou en août, en plus de ces quatre villes proposées, il paraît aberrant qu'aucun départ ne soit prévu de Marseille, de Toulouse ou encore de Strasbourg, afin de réduire le plus possible la fracture entre Paris et les autres régions.

Est-ce ainsi qu'ASF Vacances entend « mieux répondre aux attentes des familles et assurer une répartition plus équitable des places disponibles » ?

L'intention est louable, mais nous constatons malheureusement que toutes les nouvelles mesures décidées par ASF Vacances depuis 2025 produisent l'effet inverse et ne font qu'accentuer les inégalités de traitement entre les enfants selon leur origine géographique.

Solidaires Finances défend des séjours réellement choisis et non contraints par les coûts, les connexions, la domiciliation ou encore la composition familiale.

Nous demandons des tarifs encore plus progressifs, non plafonnés pour les plus hauts revenus, pour toutes et tous, partout sur tout le territoire, y compris les DROM-COM.

Les représentants de SOLIDAIRE FINANCES